

Motion pour le Conseil d'Administration du collège Marcel Pagnol du 06/02/2012, relative à la DHG 2012

Nous, représentants des enseignants au Conseil d'Administration du 06/02/2012, refusons les conditions de la rentrée 2012 et refusons de voter la répartition de la DHG proposée en conseil d'administration que nous jugeons insuffisante pour garantir un enseignement de qualité pour nos élèves. Nous déposons une motion pour dénoncer l'insuffisance des moyens accordés par l'Inspection d'Académie. Nous sommes en désaccord avec cette gestion de l'éducation qui ne repose que sur des contraintes budgétaires et une volonté de rentabilité, au détriment de la pédagogie et des bonnes conditions de travail de nos enfants.

En effet, alors même que M l'inspecteur d'Académie souligne la richesse et le dynamisme de notre dispositif sur le traitement de la difficulté scolaire, notre taux de réussite au DNB supérieur à la moyenne et un bon taux d'orientation en seconde Générale et technologique, on nous retire 17,5 heures ; pourtant les prévisions n'annoncent que trois élèves en moins à la rentrée 2012.

La répartition qui nous est proposée supprime une classe de 3ème, soit l'équivalent réglementaire de 28,5 heures. Nous allons ainsi devoir enseigner à 28 voire à 29 élèves par classe à la rentrée prochaine sur le niveau 3ème. Le E/D de notre collège sera de 27,2, alors que les établissements comparables ont un E/D entre 26,2 et 26,9. Pourquoi le collège Marcel Pagnol aurait-il le E/D le plus élevé du département de l'Eure ?

Selon la répartition présentée au conseil d'administration :

Prévisions 6ème			Prévisions 5ème			Prévisions 4ème			Prévisions 3ème		
Effectif	Divisio n	E/D	Effectif	Divisio n	E/D	Effectif	Divisio n	E/D	Effectif	Divisio n	E/D
182	7	26	162	6	27	166	6	27,6	170	6	28,3

Avec un E/D de 27,2.

Pourtant les chiffres du CTPD du 20 janvier 2012 correspondent à un E/D de 26,2, soit 26 divisions et donc à la répartition suivante :

Prévisions 6ème			Prévisions 5ème			Prévisions 4ème			Prévisions 3ème		
Effectif	Divisio n	E/D	Effectif	Divisio n	E/D	Effectif	Divisio n	E/D	Effectif	Divisio n	E/D
182	7	26	162	6	27	166	6	27,6	170	7	24,3

On nous présente la perte d'une division comme le moyen d'exercer notre liberté pédagogique : 24 heures seront destinées à la mise en place du dispositif de traitement de la difficulté scolaire. Mais nous ne voulons pas avoir à choisir entre d'un côté l'aide aux élèves en difficulté et de l'autre un enseignement de qualité pour tous avec des effectifs raisonnables en 3ème !

Nous voulons pouvoir proposer un dispositif innovant de traitement des difficultés scolaires avec la coanimation par exemple, tout en maintenant un taux de réussite au DNB et un taux d'orientation en seconde générale et technologique aussi satisfaisants qu'en 2011 ce qui sera rendu très difficile avec la suppression d'une 3ème.

Nous souhaitons que soient maintenus les groupes en sciences de manière à initier nos élèves à l'expérimentation et à les inciter à poursuivre des études scientifiques, à un moment où la France manque justement de vocations dans ce domaine. Les groupes en sciences sont une nécessité.

Nous demandons donc les moyens nécessaires à la fois pour l'ouverture d'une troisième supplémentaire et pour le maintien de notre dispositif de traitement de la difficulté scolaire, c'est à dire 17,5 heures, soit le nombre d'heures qui nous a été retiré par rapport à la DHG 2011. C'est pourquoi nous souhaitons rencontrer Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Les représentants enseignants du collège Marcel Pagnol